



LIGUE DE L'ESSONNE

Maison des Associations
Place du jeu de Paume
91150 ETAMPES

Etampes, le 1 avril 2008

**Concerne : Les Présidents des clubs de l'Essonne.
Objet : Convocation aux Assemblées Générales.**

Madame, Monsieur,

Suite à l'intégration des Arts Martiaux Vietnamiens à la F.F.K.D.A., j'ai l'honneur de vous inviter à participer aux Assemblées Générales : Ordinaire et Extraordinaire qui auront lieu le :

Vendredi 16 mai 2008 à 19 heures précises
Au siège du C.D.O.S. 91 - Stade nautique Départemental
Boulevard Charles de Gaulle - 91540 MENNECY

Assemblée Générale Ordinaire :

Ordre du jour :

- ☞ Modification du règlement intérieur du Département de l'Essonne.

Assemblée Générale Extraordinaire :

Ordre du jour :

- ☞ Modification des statuts du Département de l'Essonne

Je me permets de vous rappeler que seuls les clubs à jour de leur cotisation cinq jours avant l'assemblée et dont le représentant est licencié pour la saison 2007/2008 peuvent participer aux votes.

Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, si le quorum n'est pas atteint, celle-ci sera reportée au jeudi **29 mai 2008**, même lieu, même heure.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Francis DALLÉRAC
Président de la Ligue de l'Essonne.